



# LA BALANCE DES PAIEMENTS DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

**RAPPORT ANNUEL**

**2014**





# INSTITUT D'ÉMISSION D'OUTRE-MER

**Agence de Polynésie française**

21, rue du Docteur Cassiau  
98713 Papeete  
Tél. +689 40 50 65 00  
Fax +689 40 50 65 03

**Siège social**

164, rue de Rivoli - 75001 Paris  
Tél. +33 1 53 44 41 41  
Fax +33 1 44 87 99 62



# SOMMAIRE

1 LA BALANCE DES PAIEMENTS DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE .....	3
1-1 Synthèse.....	3
1-2 Compte de transactions courantes.....	5
1-3 Compte financier .....	11
2 LES TABLEAUX STATISTIQUES.....	15
3 LA MÉTHODOLOGIE DE LA BALANCE DES PAIEMENTS.....	18
3-1 Principes généraux.....	18
3-2 Concepts et définitions clés.....	19
3-3 Sources statistiques .....	20
3-4 Principales rubriques de la balance des paiements .....	21

## Encadrés

Encadré 1 - Les versements publics nets.....	11
Encadré 2 - Les révisions des données de la balance des paiements des années 2012 et 2013 .....	14



# 1 LA BALANCE DES PAIEMENTS DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

## 1-1 Synthèse

L'économie polynésienne a montré en 2014 de premiers signes d'amélioration : le redressement des finances du Pays et la relance de la commande publique ont créé des perspectives plus favorables. Pour la première fois depuis 2008, la croissance est positive : le Produit intérieur brut de la Polynésie française, en volume, progresse à un rythme estimé à 1 % d'après les premiers résultats issus des comptes rapides. L'économie est toutefois restée fragile, l'activité demeurant globalement peu dynamique. La consommation des ménages, véritable moteur de la croissance, manque encore de fermeté et l'investissement des entreprises peine à repartir, en dépit d'une meilleure confiance des chefs d'entreprises sur le moyen terme. Pour la première fois depuis six ans, l'emploi a cessé de reculer.

### Augmentation de l'excédent courant

Dans ce contexte économique plus favorable que les années précédentes, l'excédent du compte de transactions courantes, qui traduit la capacité de financement du territoire, s'est accru de 4,5 milliards de F CFP sur un an à 18,7 milliards de F CFP, grâce à l'amélioration de la majorité de ses composantes.

Le déficit des échanges de biens se réduit de 4,5 milliards de F CFP à 142 milliards de F CFP. Les exportations progressent (+1,5 milliard de F CFP), soutenues par de meilleurs résultats des principaux produits locaux destinés à l'export, alors que les importations diminuent (-3 milliards de F CFP) à la faveur d'une réduction de la facture énergétique.

L'excédent des échanges de services se renforce de 5,6 milliards de F CFP, pour s'établir à 53 milliards de F CFP, grâce aux bonnes performances observées dans le tourisme et le transport aérien : les recettes touristiques s'élèvent à 46 milliards de F CFP (+11 %) et celles liées aux transports aériens à 29 milliards de F CFP (+12 %). Le tourisme conforte son rôle de première ressource à l'exportation de la Polynésie française, en générant 41 % des recettes de biens et services du territoire en 2014.

**Tableau 1** Principaux postes de la balance des paiements (soldes)

En millions de F CFP	2012 (1)	2013 (1)	2014
<b>Compte des transactions courantes (I) dont</b>	<b>7 256</b>	<b>14 273</b>	<b>18 680</b>
Biens	-146 234	-146 708	-142 165
Services	46 882	47 540	53 111
Revenus	53 166	54 136	57 045
Transferts courants	53 443	59 305	50 689
<b>Compte de capital (II)</b>	-57	315	-80
<b>Capacité / besoin de financement du territoire (III) = (I) + (II)</b>	<b>7 199</b>	<b>14 588</b>	<b>18 599</b>
<b>Compte financier dont</b>	<b>10 152</b>	<b>-15 740</b>	<b>-24 387</b>
Investissements directs (IV)	9 858	3 069	1 323
Investissements de portefeuille (V)	1 268	-583	6 249
<b>Solde de la balance de base (VI) = (III) + (IV) + (V)</b>	<b>18 325</b>	<b>17 073</b>	<b>26 171</b>
Autres investissements	-974	-18 225	-31 959
<b>Erreurs et omissions</b>	-17 351	1 152	5 788
<i>Pour mémoire PIB (estimé à partir de 2012)</i>	<i>524 400</i>	<i>529 300</i>	<i>538 600</i>

(1) Chiffres révisés

Sources : IEOM, ISPF

L'excédent des revenus progresse de 3 milliards de F CFP en 2014, pour atteindre 57 milliards de F CFP. Principalement constitué de rémunérations salariales, ce poste est structurellement excédentaire du fait de versements nets importants et réguliers vers la Polynésie française.

L'excédent des transferts courants s'établit à 50,7 milliards de F CFP, en retrait de 14 % sur un an. Le solde des transferts courants des entreprises et des ménages (-3,3 milliards de F CFP) et celui des administrations publiques (-5,7 milliards de F CFP) sont en repli.

## Les interventions de l'État soutiennent les transactions courantes

Les transferts courants des administrations publiques représentent 24 % des recettes du compte de transactions courantes : ils diminuent de 5,8 % à 69 milliards de F CFP, après avoir fortement progressé à partir de 2009 (montée en puissance du Contrat de projets 2008-2014, mais aussi octroi d'une dotation exceptionnelle d'ajustement de près de 6 milliards de F CFP, versée en 2011 puis 2012, en lien avec la crise).

Outre ces transferts courants, les versements publics de l'État en Polynésie française se traduisent également par des versements sous forme de salaires, de dépenses de fonctionnement et d'investissement, de pensions.

Au total, les versements publics nets atteignent 120 milliards de F CFP en 2014, ce qui représente près de la moitié du total des crédits du compte de transactions courantes. En termes nets, ils pèsent 22 % de la richesse créée en Polynésie française en 2014<sup>1</sup>, renouant avec leur part d'avant-crise. Cette part dans le PIB du territoire avait progressivement augmenté à partir de 2009, alors que l'économie entrainait en récession, conférant aux dépenses publiques durant ces années de crise un rôle contra cyclique important pour l'économie polynésienne.

## Un faible niveau d'investissements nets entrants

Le compte financier fait apparaître des sorties nettes de capitaux pour un montant de 24,4 milliards de F CFP, après 15,7 milliards de F CFP en 2013. Les entrées nettes liées aux investissements directs et aux investissements de portefeuille ne permettent pas de compenser les sorties nettes des « autres investissements ».

Ces derniers, qui regroupent notamment toutes les opérations de dépôt et de crédit vis-à-vis de l'extérieur de la part du système bancaire local (y compris l'Institut d'émission d'outre-mer), des administrations publiques, des entreprises et des ménages, donnent lieu à des sorties nettes de 32 milliards de F CFP, après 18,2 milliards de F CFP en 2013.

Les investissements directs (IDE) se soldent par des entrées nettes de 1,3 milliard de F CFP en 2014, après 3 milliards de F CFP en 2013. Cette diminution est liée notamment à une nette réduction des apports de trésorerie de sociétés mères vers leur filiale en Polynésie française.

Le solde des investissements de portefeuille est excédentaire de 6,2 milliards en 2014, le Pays ayant contracté deux emprunts obligataires auprès de non-résidents, pour un montant total de 6,8 milliards de F CFP, afin de financer son programme d'investissements.

---

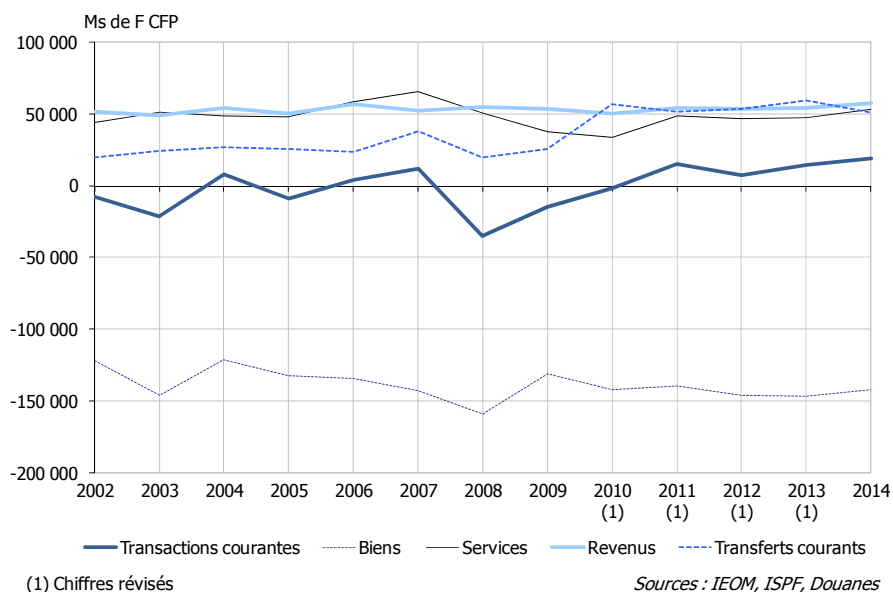
<sup>1</sup> Le Produit intérieur brut (PIB) de la Polynésie française est estimé à 538,6 milliards de F CFP en 2014, d'après les premiers résultats issus des comptes rapides CEROM.



## 1-2 Compte de transactions courantes

En 2014, le compte de transactions courantes de la Polynésie française affiche un excédent de 18,7 milliards de F CFP, en hausse de 31 % sur un an, grâce à l'amélioration de la majorité de ses composantes. L'excédent des services et celui des revenus progressent, respectivement de 12 % et de 5 %, et le déficit des biens se réduit de 3 %. En revanche, après deux années consécutives de hausse, l'excédent des transferts courants recule de 14 % en 2014.

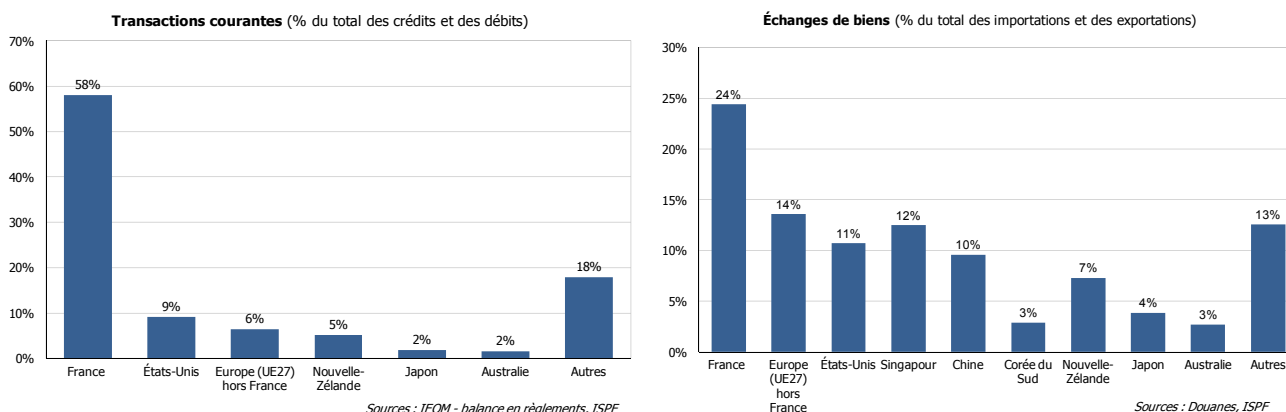
**Graphique 1** Principaux soldes du compte de transactions courantes



Premier partenaire de la Polynésie française, la France participe pour 58 % des transactions courantes et 24 % des échanges de biens du territoire en 2014. Suivent les États-Unis (respectivement 9 % et 11 %), puis le reste de l'Union européenne (respectivement 6 % et 14 %).

La Polynésie française entretient également des échanges commerciaux soutenus avec les pays de la zone Asie. Ainsi, Singapour, la Chine, la Corée du Sud et le Japon totalisent 16 % des transactions courantes et 32 % des échanges de bien. Pour leur part, l'Australie et la Nouvelle-Zélande réalisent au total 7 % des transactions courantes avec le territoire et 10 % de ses échanges de biens.

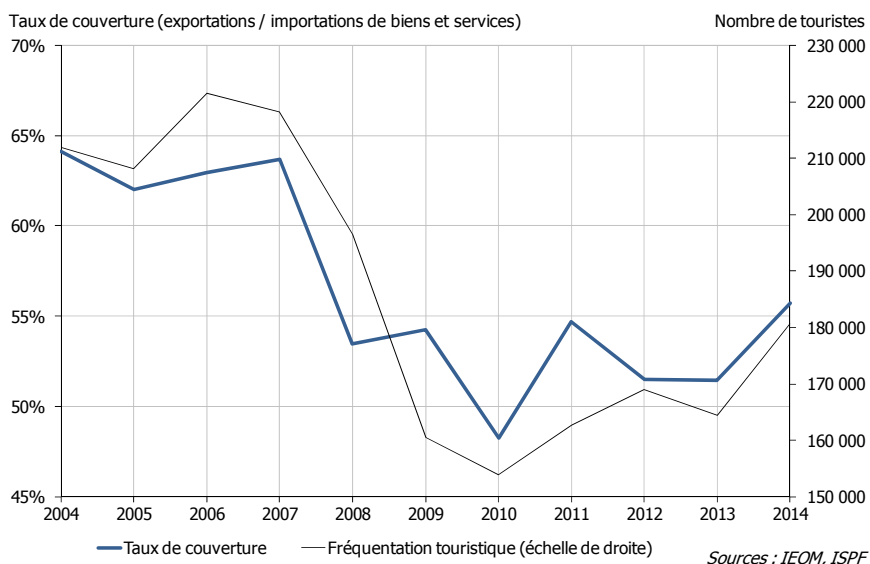
**Graphiques 2 et 3** Répartition géographique des échanges de biens et des flux de transactions courantes en 2014



## 1-2-1 Biens et services

Le solde des échanges de biens et services entre la Polynésie française et l'extérieur s'améliore en 2014, sous l'effet conjugué d'une réduction du déficit des échanges de biens et d'un excédent accru de celui des services. Le taux de couverture des importations de biens et services par les exportations s'élève de quatre points à 56 %, niveau le plus élevé observé depuis 2007 (64 %).

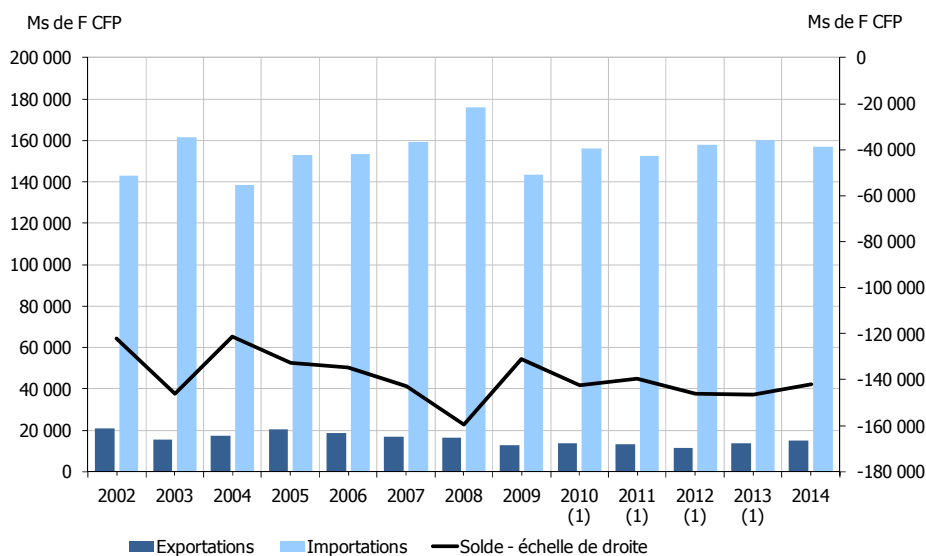
**Graphique 4** Taux de couverture (des importations par les exportations) et fréquentation touristique



### 1-2-1-1 Biens

Le déficit de la balance des biens se réduit de 4,5 milliards de F CFP en 2014, à 142 milliards de F CFP. Les exportations progressent (+1,5 milliard de F CFP), soutenues par de meilleurs résultats des principaux produits locaux destinés à l'export, alors que les importations diminuent (-3 milliards de F CFP) à la faveur d'une réduction de la facture énergétique.

**Graphique 5** Échanges de biens

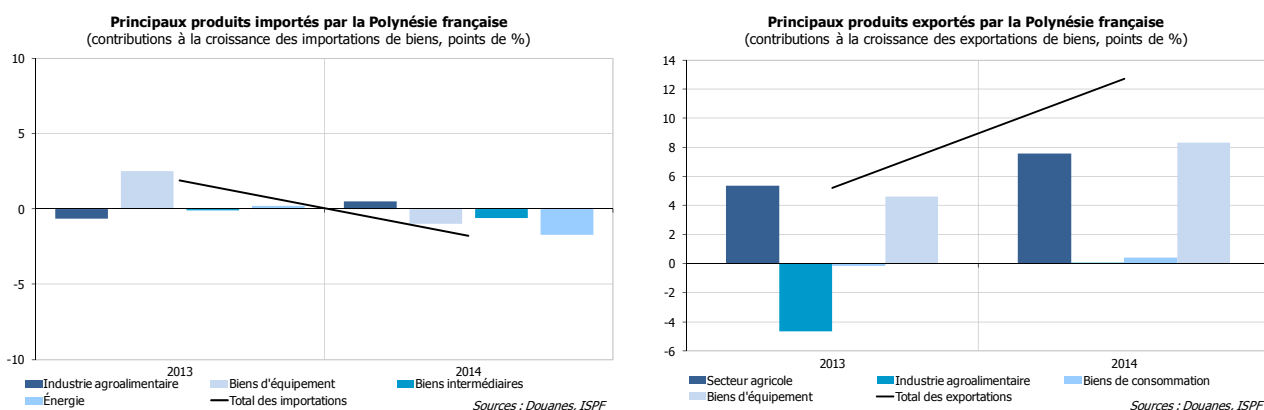


Après deux années de hausse, les importations se replient de 2 % à 157 milliards de F CFP. Les importations de biens d'équipement reculent de 5,4 % en raison d'achats exceptionnels moins importants qu'en 2013<sup>1</sup>. En parallèle, la valeur des importations de produits énergétiques diminue de 10 %, à la faveur de la baisse des prix du pétrole sur les marchés internationaux.

À l'inverse, les exportations de biens sont en hausse de 12 %, à 15 milliards de F CFP. Outre la revente de deux avions de la compagnie aérienne locale Air Tahiti dans le cadre de renouvellement de sa flotte et celle d'un ancien ferry au Vanuatu, les principaux produits locaux destinés à l'export affichent de bons résultats. Après plusieurs années difficiles, le secteur pericole bénéficie du retour des acheteurs hongkongais : les ventes de perles brutes progressent de 13 % à 8,6 milliards de F CFP et elles représentent 67 % de la valeur des exportations de biens<sup>2</sup> en 2014.

Les exportations de vanille augmentent en parallèle de 16 % grâce à l'essor des cours mondiaux et celles de monoi s'améliorent (+19 % en valeur) après deux années de baisse. Les recettes liées aux exportations de noni et d'huile de coprah évoluent positivement (de 18 % et 16 % respectivement), après une année 2013 difficile. Enfin, les exportations de poissons s'inscrivent en hausse de 13 %, à 1,2 milliard de F CFP, ce qui porte l'année 2014 comme la deuxième meilleure de la décennie.

### Graphiques 6 et 7 Échanges de biens par produits (contributions à la croissance)



NB : les perles sont situées dans la rubrique secteur primaire.

La France conserve son rang de premier fournisseur de la Polynésie française, avec 26 % des importations en valeur, principalement sous forme de biens intermédiaires et agroalimentaires. Cependant, ses parts de marché se réduisent depuis dix ans (-8 points). L'Union européenne (hors France) conserve la deuxième place (15 %), essentiellement grâce à l'Allemagne (biens de l'industrie automobile et biens intermédiaires) et la Belgique (métallurgie et transformations des métaux).

Les échanges avec Singapour, composés principalement d'hydrocarbures, connaissent une reprise (+87 %), après deux années consécutives de baisse. Ces bons résultats positionnent le pays comme le troisième fournisseur de la Polynésie française en 2014 (avec 13 % de parts de marché), devant les États-Unis et la Chine (respectivement 11 % et 10 %). À l'inverse, les importations provenant de Corée du Sud diminuent fortement (-72 %), par suite de la réorientation des approvisionnements en produits pétroliers de la Polynésie française.

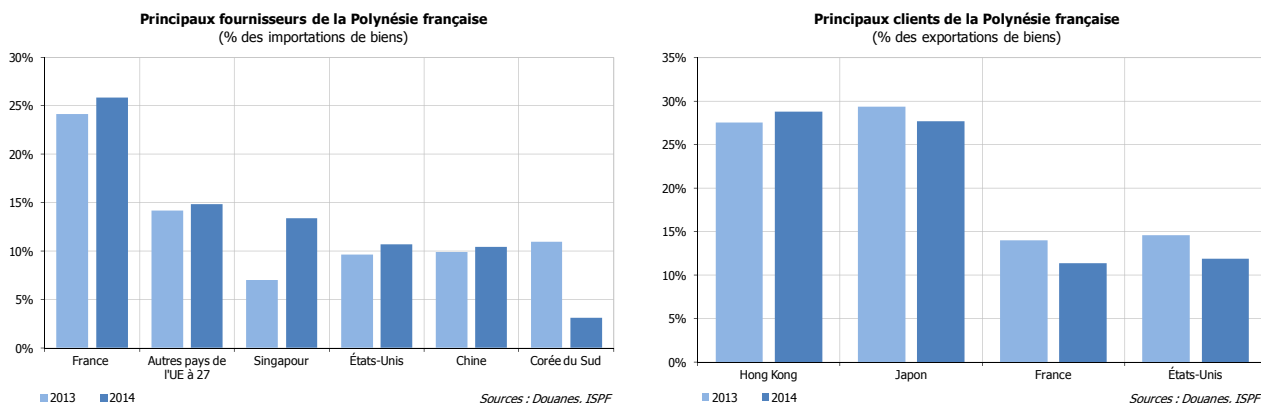
Hong Kong (29 %), le Japon (28 %), les États-Unis (12 %) et la France (11 %) demeurent les principaux clients de la Polynésie française en 2014. Les achats de Hong Kong et du Japon, essentiellement pour des perles brutes, se redressent respectivement de 19 % et 6 %.

<sup>1</sup> En 2013, l'achat d'un nouvel avion par la compagnie aérienne régionale Air Tahiti et celui d'un navire assurant la desserte de Moorea (*l'Arémity Ferry 2*) avait été enregistré pour un montant total de 5,6 milliards de F CFP. En 2014, les achats exceptionnels ont concernés deux nouveaux avions acquis par Air Tahiti.

<sup>2</sup> Hors réexportations.

En revanche, les achats des États-Unis reculent de 12 %, notamment en raison de la baisse des ventes de produits à base de noni (-11 %), et en dépit d'achats accrus en produits de la pêche (+24 %). Les exportations vers la France se replient légèrement (-1,6 %), en lien avec une moindre demande de perles brutes (-23 %).

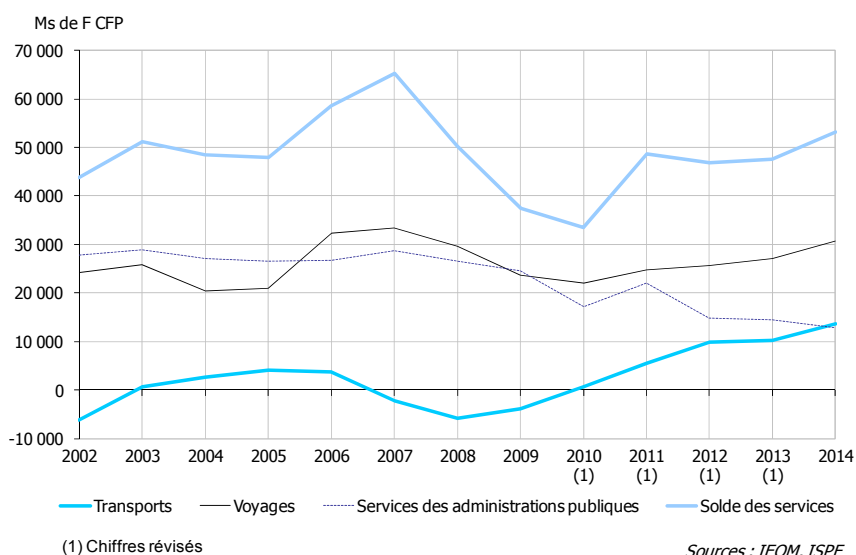
### Graphiques 8 et 9 Échanges de biens par pays



### 1-2-1-2 Services

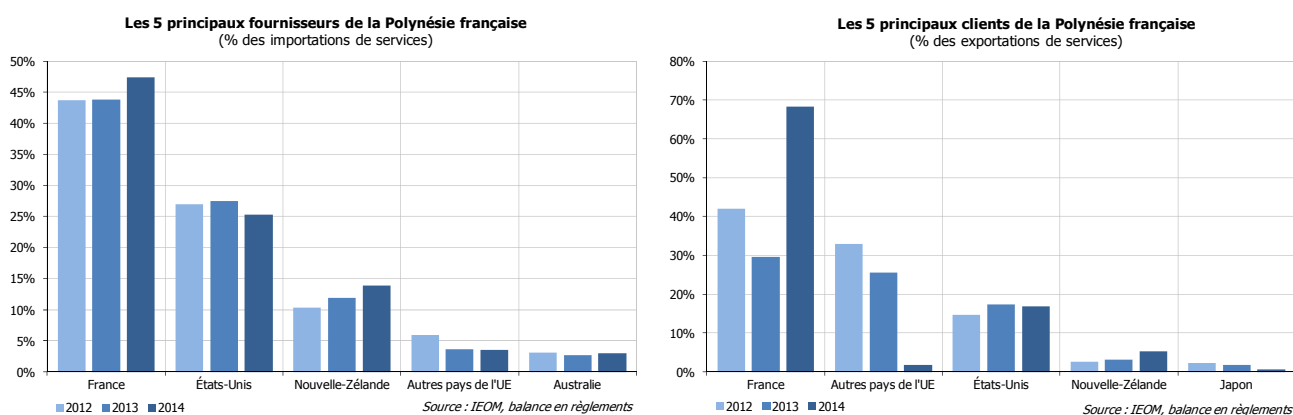
L'excédent des échanges de services s'inscrit en hausse de 5,6 milliards de F CFP en 2014, pour s'établir à 53 milliards de F CFP. Les bons résultats des services de transport et de la ligne voyage compensent la baisse des dépenses de fonctionnement et d'investissement des forces armées, enregistrées en exportations de services des administrations publiques.

### Graphique 10 Principaux soldes du compte des services



Premier partenaire de la Polynésie française pour les services, la France représente 68 % des recettes (exportations) en 2014 et 47 % des dépenses (importations). Les États-Unis concentrent 20 % des échanges totaux, principalement pour des services liés aux voyages, et la Nouvelle-Zélande 9 %.

## Graphiques 11 et 12 Échanges de services par pays



### • Les voyages

Les recettes touristiques progressent de 11 % en 2014, pour atteindre 46 milliards de F CFP. L'activité touristique connaît en effet un regain de fréquentation (+10 % par rapport à 2013, avec 180 000 touristes accueillis), portée par le dynamisme de la croisière (+43 %), qui bénéficie d'une présence accrue des paquebots internationaux dans les eaux polynésiennes. Les touristes terrestres sont également plus nombreux (+3,3 %).

En parallèle, les dépenses des résidents polynésiens ayant séjourné à l'étranger s'inscrivent en hausse (+8 %) pour s'établir à 15 milliards de F CFP.

Le solde de la ligne voyages s'améliore en conséquence de 3,5 milliards de F CFP en 2014 pour s'élever à 31 milliards de F CFP. En quatre ans, cet excédent a enregistré une hausse de 39 %, mais il reste inférieur au maximum atteint en 2007 (34 milliards de F CFP). Le tourisme conforte son rôle de première ressource à l'exportation de la Polynésie française, en générant 41 % des recettes de biens et services du territoire en 2014.

### • Les transports

L'excédent des services de transport s'inscrit en hausse de 35 %, à 14 milliards de F CFP, grâce aux bonnes performances du transport aérien.

L'excédent des transports aériens, en hausse de 26 % sur un an, atteint 17 milliards de F CFP en 2014. Les recettes augmentent (+12 %), stimulées par les bonnes performances du trafic de passagers aériens internationaux (+6,6 %) et du fret international (+19 %), alors que les dépenses sont en retrait (-3 %).

Les transports maritimes sont en revanche structurellement déficitaires, car la Polynésie française fait appel à des porte-conteneurs étrangers pour ses opérations de fret. En 2014, le déficit reste stable, à -3,3 milliards de F CFP, recettes et dépenses évoluant dans les mêmes proportions, alors que le volume de fret international poursuit son redressement (+7,4 %), sous l'impulsion du fret débarqué (+8,6 %) et notamment des produits secs (+15,4 %).

## 1-2-2 Revenus

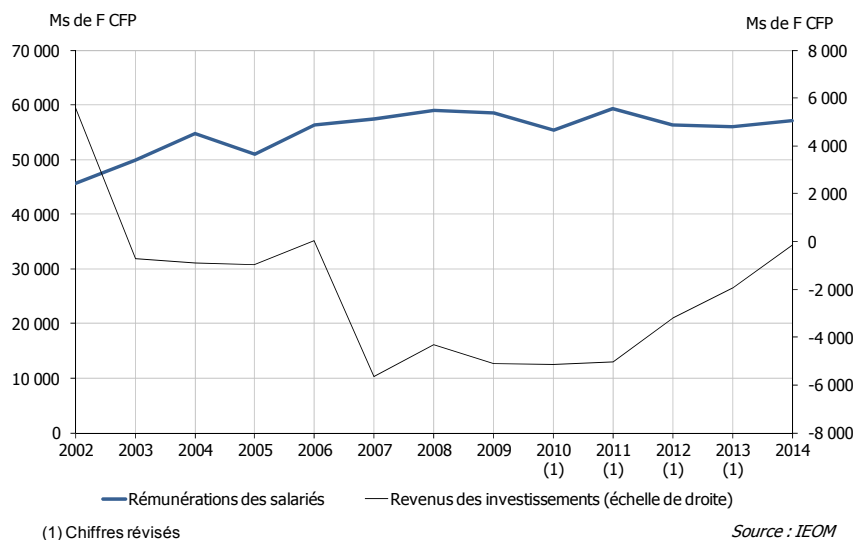
L'excédent des revenus progresse de 3 milliards de F CFP en 2014, pour atteindre 57 milliards de F CFP. Principalement constitué de rémunérations salariales, ce poste est structurellement excédentaire du fait de versements nets importants et réguliers vers la Polynésie française.

Le montant total des salaires perçus de l'extérieur par les résidents s'inscrit en hausse de 1,3 % à 58 milliards de F CFP, ce qui représente 23 % des crédits du compte de transactions courantes. Ces flux proviennent quasi exclusivement de la France et concernent majoritairement les rémunérations des agents des administrations publiques<sup>1</sup>. Le montant des salaires versés par des entités résidentes à des travailleurs non-résidents, sensiblement plus faible, s'établit à 1 milliard de F CFP.

<sup>1</sup> En décembre 2014, le personnel civil rémunéré par l'État est de 8 133 personnes (8 117 en décembre 2013).

Parallèlement, le déficit des revenus nets liés aux investissements (dividendes, revenus de titres et intérêts sur prêts et emprunts) se résorbe, passant de 1,9 milliard de F CFP en 2013 à 0,1 milliard de F CFP en 2014, notamment en raison de la baisse des versements d'intérêts sur emprunts hors du territoire.

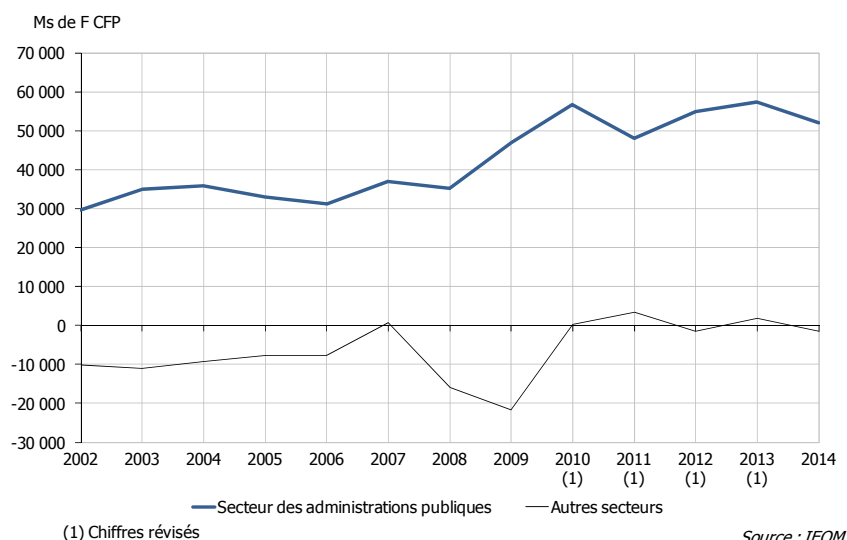
**Graphique 13 Soldes des revenus**



## 1-2-3 Transferts courants

En 2014, l'excédent des transferts courants s'établit à 50,7 milliards de F CFP, en retrait de 14,5 % sur un an (-8,6 milliards de F CFP). Le solde des transferts courants des entreprises et des ménages (-3,3 milliards de F CFP) et celui des administrations publiques (-5,7 milliards de F CFP) sont en repli.

**Graphique 14 Soldes des transferts courants**



Les transferts des administrations publiques représentent 24 % des recettes du compte de transactions courantes : ils diminuent de 5,8 % à 69 milliards de F CFP en 2014, après avoir fortement progressé à partir de 2009 (montée en puissance du Contrat de projets 2008-2014, mais aussi octroi d'une dotation exceptionnelle d'ajustement de près de 6 milliards de F CFP, versée en 2011 puis 2012, en lien avec la crise).

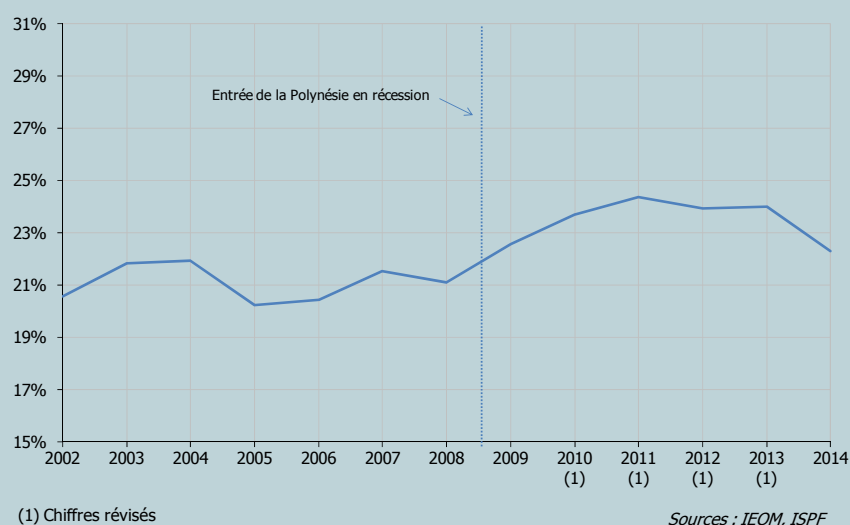
## Encadré 1 : Les versements publics nets

Les versements publics de l'État en Polynésie française se traduisent par des versements sous forme de salaires, de dépenses de fonctionnement et d'investissement (enregistrées à la ligne services des administrations publiques), de pensions et de transferts aux collectivités territoriales.

En 2014, les versements publics nets fléchissent de 5,5 % à 120 milliards de F CFP<sup>1</sup> : ils représentent 48 % du total des crédits du compte de transactions courantes. En termes nets, ils représentent 22 % de la richesse créée en Polynésie française en 2014<sup>2</sup>, renouant avec leur part d'avant-crise.

Cette part dans le PIB du territoire avait progressivement augmenté à partir de 2009, alors que l'économie entrait en récession, conférant aux dépenses publiques durant ces années de crise un rôle contra cyclique important pour l'économie polynésienne.

**Graphique 15** Versements publics nets en Polynésie française (en % du PIB)



## 1-3 Compte financier

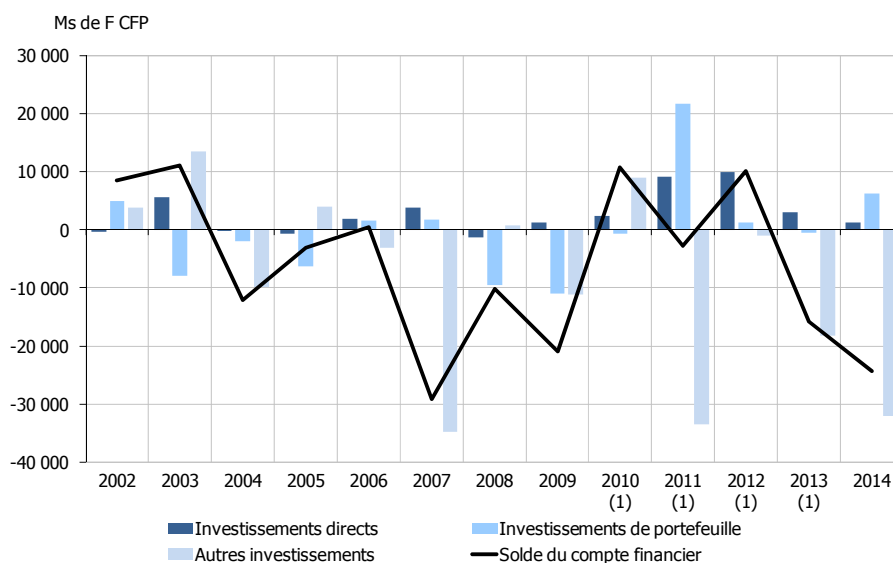
En 2014, le compte financier présente des sorties nettes de 24,4 milliards de F CFP. Les entrées nettes liées aux investissements directs (1,3 milliard de F CFP) et aux investissements de portefeuille (6,8 milliards de F CFP) ne compensent pas les sorties nettes des « autres investissements » (-32 milliards de F CFP).

Les investissements de portefeuille recensent les opérations des résidents sur titres émis hors de la Polynésie française, mais également les éventuelles opérations des non-résidents sur les titres émis en Polynésie. En 2014, le solde de ces opérations est excédentaire de 6,2 milliards de F CFP, le Pays ayant contracté à titre exceptionnel deux emprunts obligataires<sup>3</sup> auprès de non-résidents, pour un montant total de 6,8 milliards de F CFP, afin de financer son programme d'investissements.

<sup>1</sup> Les versements publics nets diffèrent des *dépenses brutes* de l'État, qui diminuent de 2,5 % en 2014 à 172 milliards de F CFP. Ils soustraient en particulier les flux sortants et n'intègrent pas les cotisations sociales patronales destinées à la métropole ou les avances de trésorerie consenties par l'État au Territoire.

<sup>2</sup> En 2014, le Produit intérieur brut (PIB) de la Polynésie française, à prix constants, progresse à un rythme estimé à 1 % d'après les premiers résultats issus des comptes rapides CEROM. C'est la première fois depuis 2008 que cette croissance est positive.

<sup>3</sup> L'un, de 2 milliards de F CFP sur sept ans, a été souscrit par un grand groupe bancaire européen et l'autre, de 4,8 milliards de F CFP sur huit ans, par le Groupe Generali Investment France.

**Graphique 16** Soldes des principaux postes du compte financier

(1) Chiffres révisés

Source : IEOM

### 1-3-1 Les investissements directs

Les investissements directs (IDE) se soldent par des entrées nettes de 1,3 milliard de F CFP en 2014, après 3 milliards de F CFP en 2013. Cette baisse est due à une réduction des investissements directs étrangers en Polynésie française plus accentuée que celle des investissements directs des résidents à l'étranger.

Les investissements directs nets des non-résidents en Polynésie française (IDE entrants) poursuivent le repli entamé en 2013. En 2014, ils chutent de moitié pour s'établir à 4 milliards de F CFP (-34,8 % en 2013). Cette diminution est liée notamment à une réduction des apports de trésorerie de sociétés mères vers leur filiale en Polynésie française. En l'absence d'opération portant sur des projets hôteliers conséquents, les achats de biens immobiliers en Polynésie française, effectués à 86 % par des Français, s'inscrivent également en baisse (-0,4 milliard de F CFP) : ils s'élèvent à 1 milliard de F CFP (cf. tableau 5, page 16).

Les investissements directs nets des résidents à l'étranger (IDE sortants) fléchissent à 2,7 milliards de F CFP alors qu'ils s'étaient redressés en 2013 (5,8 milliards de F CFP), entraînés essentiellement par la baisse des apports de trésorerie entre sociétés du même groupe.

Les achats immobiliers des Polynésiens à l'étranger concernent principalement des biens situés en France (25 %), aux États-Unis (20 %) et en Nouvelle-Zélande (18 %). En 2014, ils reculent de 29 %, à 3 milliards de F CFP (cf. tableau 5, page 16). Parallèlement, les ventes de biens immobiliers par des résidents (réalisées à 42 % en France et 31 % aux États-Unis) fléchissent également pour s'établir à 0,6 milliard de F CFP.

**Tableau 2** Soldes des investissements directs

En millions de F CFP	2012 (1)	2013 (1)	2014	Var. 14/13
<b>Soldes des IDE</b>	<b>9 858</b>	<b>3 069</b>	<b>1 323</b>	<b>-1 746</b>
<b>Solde IDE entrants (+) dont</b>	<b>13 671</b>	<b>8 916</b>	<b>4 076</b>	<b>-4 841</b>
Capital social (*)	4 637	1 157	1 074	-83
Investissements immobiliers	1 505	458	620	163
Autres opérations	7 528	7 301	2 381	-4 920
<b>Solde IDE sortants (-) dont</b>	<b>-3 813</b>	<b>-5 848</b>	<b>-2 753</b>	<b>3 095</b>
Capital social (*)	-165	-171	-300	-129
Investissements immobiliers	-2 412	-3 186	-2 398	788
Autres opérations	-1 236	-2 491	-55	2 436

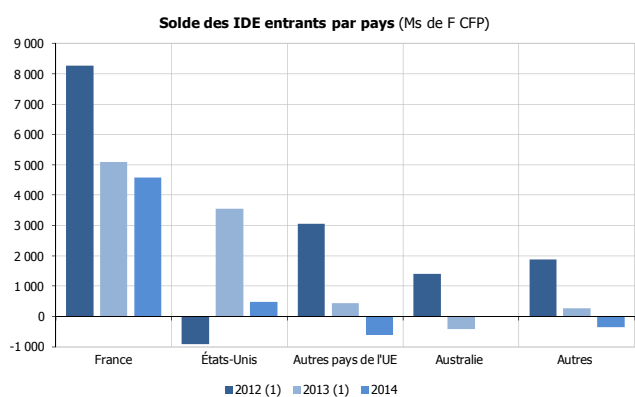
(1) Chiffres révisés

Source : IEOM

(\*) hors investissements immobiliers

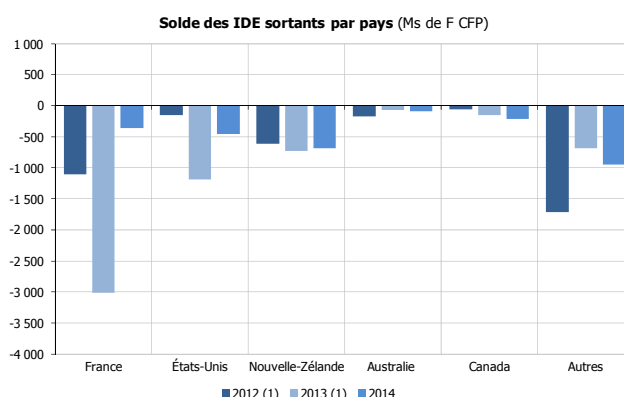


**Graphiques 17 et 18 Solde des investissements directs par pays**



(1) Chiffres révisés

Source : IEOM, balance en règlements



(1) Chiffres révisés

Source : IEOM, balance en règlements

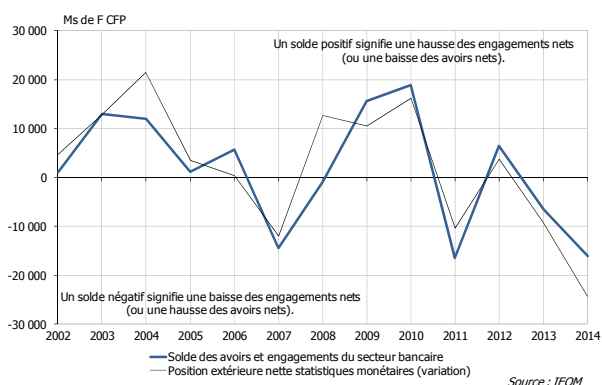
**1-3-2 Les autres investissements et l'équilibre global de la balance des paiements**

Les autres investissements regroupent toutes les autres opérations sur actifs et passifs financiers vis-à-vis des non-résidents. En 2014, ils donnent lieu à des sorties nettes de 32 milliards de F CFP, après 18,2 milliards de F CFP en 2013.

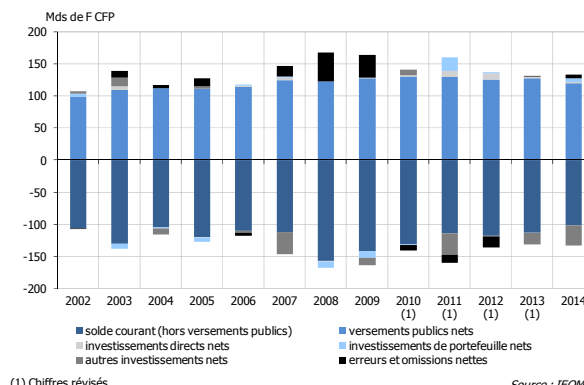
Les avoirs des banques de la place hors de la Polynésie française progressent de 7 milliards de F CFP tandis que leurs engagements vis-à-vis de l'extérieur diminuent de 9 milliards de F CFP. Ces évolutions traduisent une augmentation de 16,5 milliards de F CFP de la position extérieure nette<sup>1</sup> du système bancaire local, qui devient créditrice (7,5 milliards de F CFP).

Les avoirs des entreprises et ménages (« autres secteurs ») à l'extérieur du territoire fléchissent (-1,3 milliard de F CFP) en 2014 alors que leurs engagements augmentent (+2,8 milliards de F CFP), faisant apparaître une diminution de leur position extérieure nette.

**Graphiques 19 et 20 Solde des avoirs et engagements du secteur bancaire et équilibre global de la balance des paiements**



Source : IEOM



(1) Chiffres révisés

Source : IEOM

<sup>1</sup> Position extérieure nette : différence entre les avoirs et les engagements hors de la zone d'émission des établissements de crédit. Compte tenu des conventions de signe, une diminution de la position extérieure nette correspond à des entrées nettes en balance des paiements.

## Encadré 2 : Les révisions des données antérieures de la balance des paiements

Plusieurs révisions méthodologiques ont été apportées aux balances des paiements des années 2012 et 2013. Après la publication du nouveau recueil de modalités déclaratives, certaines opérations antérieurement répertoriées dans la rubrique des transferts courants ont pu être mieux identifiées et prises en compte. De même, le circuit des cotisations sociales a été clarifié.

**Tableau 3** Les principales révisions des données en 2012 et 2013 (soldes)

En millions de F CFP	Données 2012			Données 2013		
	Rapport annuel 2013	Rapport annuel 2014	Écarts	Rapport annuel 2013	Rapport annuel 2014	Écarts
<b>COMPTE DE TRANSACTIONS COURANTES</b>	<b>13 248</b>	<b>7 256</b>	<b>-5 992</b>	<b>14 783</b>	<b>14 273</b>	<b>-510</b>
<b>BIENS</b>	<b>-145 272</b>	<b>-146 234</b>	<b>-962</b>	<b>-146 708</b>	<b>-146 708</b>	<b>0</b>
Marchandises générales	-137 967	-138 929	-962	-140 171	-140 171	0
<i>données douanières</i>	-137 383	-138 345	-962	-139 854	-139 854	0
<b>SERVICES</b>	<b>54 080</b>	<b>46 882</b>	<b>-7 198</b>	<b>53 026</b>	<b>47 540</b>	<b>-5 486</b>
Transports	10 683	9 836	-847	10 019	10 161	141
Voyages	25 989	25 716	-273	27 133	27 133	0
Autres services aux entreprises	-547	-923	-376	-603	-709	-107
Services des administrations publiques	20 608	14 930	-5 678	20 001	14 439	-5 562
<b>REVENUS</b>	<b>57 448</b>	<b>53 166</b>	<b>-4 282</b>	<b>58 432</b>	<b>54 136</b>	<b>-4 297</b>
Rémunération des salariés	59 591	56 351	-3 240	59 263	56 086	-3 177
Revenus des investissements	-2 143	-3 185	-1 042	-831	-1 951	-1 120
<i>investissements de portefeuille</i>	2 093	1 452	-641	2 861	1 956	-905
<i>Autres</i>	-3 572	-3 973	-401	-3 463	-3 678	-215
<b>TRANSFERTS COURANTS</b>	<b>46 993</b>	<b>53 443</b>	<b>6 450</b>	<b>50 033</b>	<b>59 305</b>	<b>9 272</b>
Secteur des administrations publiques	48 323	54 933	6 610	48 062	57 390	9 328
Autres secteurs	-1 330	-1 490	-160	1 970	1 915	-56
<b>COMPTE DE CAPITAL</b>	<b>-57</b>	<b>-57</b>	<b>0</b>	<b>315</b>	<b>315</b>	<b>0</b>
<b>COMPTE FINANCIER</b>	<b>2 250</b>	<b>10 152</b>	<b>7 902</b>	<b>-18 743</b>	<b>-15 740</b>	<b>3 003</b>
<b>Investissements de portefeuille</b>	<b>1 989</b>	<b>1 268</b>	<b>-721</b>	<b>-254</b>	<b>-583</b>	<b>-329</b>
Avoirs (résidents sur titres émis par des non-résidents)	1 989	1 268	-721	-254	-583	-329
<i>Négociations</i>	-3 264	-3 985	-721	-1 998	-2 328	-329
<b>Autres Investissements</b>	<b>-9 597</b>	<b>-974</b>	<b>8 623</b>	<b>-21 558</b>	<b>-18 225</b>	<b>3 333</b>
Avoirs	24 936	23 092	-1 844	-9 823	-12 009	-2 187
Prêts	24 936	23 092	-1 844	-9 821	-12 007	-2 187
<i>Autres secteurs</i>	-5 691	-7 535	-1 844	-1 565	-3 751	-2 187
Engagements	-34 533	-24 066	10 467	-11 736	-6 216	5 520
Prêts	-34 533	-24 066	10 467	-11 768	-6 248	5 520
<i>Administrations publiques</i>	-21 434	-14 467	6 967	-14 171	-9 171	5 000
<i>Autres secteurs</i>	2 586	6 086	3 500	1 509	2 029	520
<b>ERREURS ET OMISSIONS NETTES</b>	<b>-15 441</b>	<b>-17 351</b>	<b>-1 910</b>	<b>3 645</b>	<b>1 152</b>	<b>-2 493</b>

Source : IEOM

## 2 LES TABLEAUX STATISTIQUES

**Tableau 4** Balance des paiements de la Polynésie française

En millions de FCFP	Crédits			Débits			Soldes		
	2012 (1)	2013 (1)	2014	2012 (1)	2013 (1)	2014	2012 (1)	2013 (1)	2014
<b>COMPTE DE TRANSACTIONS COURANTES</b>	<b>258 799</b>	<b>255 911</b>	<b>247 994</b>	<b>251 543</b>	<b>241 638</b>	<b>229 314</b>	<b>7 256</b>	<b>14 273</b>	<b>18 680</b>
<b>BIENS</b>	<b>11 515</b>	<b>13 535</b>	<b>15 011</b>	<b>157 749</b>	<b>160 243</b>	<b>157 176</b>	<b>-146 234</b>	<b>-146 708</b>	<b>-142 165</b>
Marchandises générales	11 256	13 165	14 755	150 184	153 336	150 228	-138 929	-140 171	-135 473
données douanières	11 957	13 593	15 314	150 302	153 447	150 378	-138 345	-139 854	-135 064
corrections	-701	-428	-560	-117	-111	-150	-584	-317	-410
Avitaillement	234	341	235	7 529	6 884	6 912	-7 295	-6 543	-6 677
Travail à façon et réparations	25	29	21	36	23	36	-11	6	-15
<b>SERVICES</b>	<b>94 093</b>	<b>91 646</b>	<b>97 084</b>	<b>47 212</b>	<b>44 106</b>	<b>43 973</b>	<b>46 882</b>	<b>47 540</b>	<b>53 111</b>
Transports	30 060	28 861	31 201	20 224	18 700	17 444	9 836	10 161	13 757
maritimes	3 580	3 023	2 181	7 065	6 418	5 533	-3 486	-3 395	-3 351
aériens	26 480	25 838	29 019	13 159	12 283	11 911	13 322	13 555	17 108
Autres	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Voyages	40 388	41 167	45 855	14 672	14 034	15 187	25 716	27 133	30 668
Services de communication	1 289	1 375	1 998	2 166	2 682	3 313	-877	-1 307	-1 315
Services de construction	279	0	3	66	7	4	213	-7	-1
Services d'assurances	54	98	124	1 484	1 574	1 528	-1 430	-1 476	-1 404
Services financiers	833	1 084	1 973	786	1 255	1 422	47	-171	551
Services d'informatique et d'information	6	11	11	201	301	255	-195	-290	-244
Redevances et droits de licence	27	28	16	326	292	272	-299	-264	-256
Autres services aux entreprises	6 038	4 204	2 845	6 960	4 913	4 181	-923	-709	-1 336
Négoce international	610	195	111	240	237	126	371	-42	-15
Autres services commerciaux	598	640	355	1 007	830	459	-409	-190	-104
Locations	41	84	87	179	257	180	-138	-172	-93
Services divers aux entreprises	4 788	3 284	2 292	5 535	3 589	3 416	-747	-305	-1 124
Services personnels, culturels et récréatifs	137	318	73	272	287	307	-136	32	-234
Services audiovisuels et annexes	30	46	17	34	15	63	-4	31	-46
Autres services personnels	107	272	56	238	272	244	-132	0	-188
Services des administrations publiques	14 984	14 500	12 986	53	61	61	14 930	14 439	12 925
<b>REVENUS</b>	<b>62 614</b>	<b>62 238</b>	<b>62 306</b>	<b>9 449</b>	<b>8 102</b>	<b>5 261</b>	<b>53 166</b>	<b>54 136</b>	<b>57 045</b>
Rémunération des salariés	57 962	57 555	58 276	1 611	1 469	1 080	56 351	56 086	57 197
Revenus des investissements	4 652	4 682	4 029	7 838	6 633	4 181	-3 185	-1 951	-152
Investissements directs	184	80	33	848	308	196	-665	-228	-163
Investissements de portefeuille	2 099	2 709	1 474	647	754	51	1 452	1 956	1 423
Autres	2 370	1 893	2 522	6 342	5 571	3 934	-3 973	-3 678	-1 411
<b>TRANSFERTS COURANTS</b>	<b>90 576</b>	<b>88 492</b>	<b>73 593</b>	<b>37 133</b>	<b>29 187</b>	<b>22 903</b>	<b>53 443</b>	<b>59 305</b>	<b>50 689</b>
Secteur des administrations publiques	70 619	73 010	68 784	15 686	15 620	16 688	54 933	57 390	52 096
Autres secteurs	19 957	15 482	4 808	21 447	13 567	6 215	-1 490	1 915	-1 407
Envois de fonds des travailleurs	873	1 050	879	3 796	4 227	1 643	-2 923	-3 177	-763
Autres transferts	19 084	14 432	3 929	17 652	9 340	4 572	1 433	5 092	-643
<b>COMPTE DE CAPITAL</b>	<b>0</b>	<b>358</b>	<b>0</b>	<b>57</b>	<b>43</b>	<b>80</b>	<b>-57</b>	<b>315</b>	<b>-80</b>
Transferts en capital	0	0	0	57	43	80	-57	-43	-80

(1) Chiffres révisés

Source : IEOM

En millions de F CFP	Soldes		
	2012 (1)	2013 (1)	2014
<b>COMPTE FINANCIER</b>	<b>10 152</b>	<b>-15 740</b>	<b>-24 387</b>
<b>Investissements directs</b>	<b>9 858</b>	<b>3 069</b>	<b>1 323</b>
Polynésie française à l'extérieur	-3 813	-5 848	-2 753
Capital social	-2 577	-3 357	-2 698
Autres opérations	-1 236	-2 491	-55
Extérieur à Polynésie française	13 671	8 916	4 076
Capital social	6 143	1 615	1 694
Autres opérations	7 528	7 301	2 381
<b>Investissements de portefeuille</b>	<b>1 268</b>	<b>-583</b>	<b>6 249</b>
Avoirs (résidents / titres émis par des non-résidents)	1 268	-583	-553
Emissions	-2 397	-486	-511
Négociations	-3 985	-2 328	-2 153
Remboursements	7 650	2 230	2 111
Engagements (non-résidents / titres émis par des résidents)	0	0	6 802
Emissions	0	0	6 802
Négociations	0	0	0
Remboursements	0	0	0
<b>Autres Investissements</b>	<b>-974</b>	<b>-18 225</b>	<b>-31 959</b>
Avoirs	23 092	-12 009	-9 496
Prêts	23 092	-12 007	-9 513
IEOM	8 502	-856	3 041
Secteur bancaire	22 126	-7 400	-7 019
Autres secteurs	-7 535	-3 751	-5 535
Autres avoirs	0	-2	17
Administrations publiques	0	0	0
Autres secteurs	0	-2	17
Engagements	-24 066	-6 216	-22 463
Prêts	-24 066	-6 248	-23 036
Administrations publiques	-14 467	-9 171	-16 778
Secteur bancaire	-15 685	894	-9 032
Autres secteurs	6 086	2 029	2 775
Autres engagements	0	32	573
Administrations publiques	0	0	0
<b>ERREURS ET OMISSIONS NETTES</b>	<b>-17 351</b>	<b>1 152</b>	<b>5 788</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

(1) Chiffres révisés

Source : IEOM

**Tableau 5** Détails des investissements directs

En milliards de F CFP	Crédits			Débits		
	2012 (1)	2013 (1)	2014	2012 (1)	2013 (1)	2014
<b>COMPTE FINANCIER</b>	<b>339,4</b>	<b>281,9</b>	<b>328,9</b>	<b>329,2</b>	<b>297,7</b>	<b>353,3</b>
<b>Investissements directs</b>	<b>17,8</b>	<b>17,4</b>	<b>9,1</b>	<b>8,0</b>	<b>14,4</b>	<b>7,8</b>
Polynésie française à l'extérieur	1,7	2,8	1,0	5,5	8,7	3,7
Capital social (*)	0,5	0,0	0,0	0,6	0,2	0,3
Investissements immobiliers	1,0	1,0	0,6	3,5	4,2	3,0
Autres opérations	0,1	1,8	0,3	1,4	4,3	0,4
Extérieur à Polynésie française	16,2	14,6	8,1	2,5	5,7	4,1
Capital social (*)	5,9	1,2	1,2	1,3	0,0	0,1
Investissements immobiliers	2,2	1,4	1,0	0,7	1,0	0,3
Autres opérations	8,1	12,0	6,0	0,5	4,7	3,6

(1) Chiffres révisés

Source : IEOM

(\*) hors investissements immobiliers

**Tableau 6** Données douanières par produits de la Polynésie française

En milliards de F CFP	Exportations			Importations			Soldes		
	2012	2013	2014	2012	2013	2014	2012	2013	2014
<b>Total (CAF/FAB) dont</b>	<b>12,9</b>	<b>13,6</b>	<b>15,3</b>	<b>158,5</b>	<b>161,5</b>	<b>158,6</b>	<b>-145,6</b>	<b>-147,9</b>	<b>-143,3</b>
Secteur agricole	8,2	8,9	9,9	3,0	3,0	3,2	5,2	5,9	6,7
Industrie agroalimentaire	2,4	1,8	1,8	37,4	36,4	37,2	-35,0	-34,6	-35,4
Biens de consommation	0,7	0,7	0,7	23,3	23,1	23,8	-22,7	-22,4	-23,1
Automobile	0,1	0,1	0,1	8,8	8,9	9,6	-8,7	-8,8	-9,5
Biens d'équipement	0,6	1,2	2,3	25,6	29,5	27,9	-25,0	-28,3	-25,6
Biens intermédiaires	0,9	0,9	0,4	33,1	33,0	32,1	-32,2	-32,1	-31,6
Énergie	0,0	0,0	0,0	27,3	27,6	24,8	-27,3	-27,6	-24,8

Sources : Douanes, ISPF

**Tableau 7** Données douanières par pays partenaire de la Polynésie française

% du total des exportations / importations	Exportations			Importations		
	2012	2013	2014	2012	2013	2014
Hong Kong	27,5%	27,5%	28,7%	0,5%	0,6%	0,5%
Japon	27,8%	29,3%	27,6%	1,8%	1,6%	1,6%
France	15,5%	14,0%	11,4%	24,1%	24,1%	25,8%
Autres pays de l'Union européenne à 27	1,7%	2,5%	1,8%	13,8%	14,2%	14,8%
États-Unis	17,0%	14,6%	11,9%	9,7%	9,7%	10,7%
Nouvelle-Calédonie	2,2%	1,7%	1,5%	0,1%	0,1%	0,1%
Chine	2,3%	1,6%	1,3%	9,8%	9,9%	10,5%
Australie	0,8%	0,2%	0,2%	4,0%	2,9%	2,9%
Singapour	1,0%	0,0%	4,4%	8,2%	7,0%	13,4%
Nouvelle-Zélande	1,2%	1,1%	1,2%	8,4%	8,1%	8,0%
Corée du Sud	0,3%	0,1%	0,2%	9,7%	11,0%	3,1%
Thaïlande	0,2%	0,1%	0,1%	2,7%	2,6%	2,5%
Autres	2,5%	7,3%	9,8%	7,1%	8,4%	6,2%

N.B. : Les parts sont exprimées en valeur CAF/FAB.

**Tableau 8** Services par pays partenaire de la Polynésie française

En % du total des services	Crédits			Débits		
	2012 (1)	2013 (1)	2014	2012 (1)	2013 (1)	2014
France	42%	30%	68%	44%	44%	47%
Autres pays de l'Union Européenne à 27	33%	26%	2%	6%	4%	4%
États-Unis	15%	17%	17%	27%	27%	25%
Nouvelle-Zélande	3%	3%	5%	10%	12%	14%
Japon	2%	2%	1%	1%	1%	1%
Australie	1%	1%	1%	3%	3%	3%
Nouvelle-Calédonie	0%	0%	1%	3%	1%	2%
Singapour	1%	1%	0%	1%	2%	1%
Autres	3%	20%	5%	5%	7%	4%

(1) chiffres révisés

Source : IEOM

N.B. : Les données sont tirées des balances en règlements.

**Tableau 9** Répartition géographique des investissements immobiliers

Investissements immobiliers de la Polynésie française à l'étranger en 2014			Investissements immobiliers de l'étranger en Polynésie française en 2014		
En millions de F CFP	Montants	Part en %	En millions de F CFP	Montants	Part en %
<b>Solde</b> (ventes - achats) dont	<b>-2 398</b>	<b>100</b>	<b>Solde</b> (achats - ventes) dont	<b>620</b>	<b>100</b>
États-Unis	-394	16	Australie	0	0
Nouvelle-Zélande	-474	20	États-Unis	43	7
Pays de l'Union européenne à 28	-469	20	Pays de l'Union européenne à 28	774	125
dont France	-484	20	dont France	759	122
Autres pays	-1 061	44	Autres pays	-197	-32

Source : IEOM, balance en règlements

# 3

## LA MÉTHODOLOGIE DE LA BALANCE DES PAIEMENTS

### 3-1 Principes généraux de la balance des paiements

#### 3-1-1 Définition

La balance des paiements est un document statistique, présenté suivant les règles de la comptabilité en partie double, qui rassemble et ordonne l'ensemble des transactions économiques et financières d'une économie – un territoire, un pays ou une zone économique – avec le reste du monde, au cours d'une période donnée.

La balance des paiements est, par construction, équilibrée dans la mesure où chaque transaction avec un non-résident a une contrepartie financière, une variation d'avoirs ou de dettes vis-à-vis des non-résidents. Dans le cas le plus simple, une exportation ou une cession de titres par les résidents donne naissance en contrepartie à une augmentation de leurs avoirs liquides (par exemple, les dépôts des résidents auprès des banques non résidentes) ou une diminution de leurs engagements (par exemple un remboursement d'avances précédemment obtenues auprès de banques résidentes).

#### 3-1-2 Objectifs

Mesurant les transactions entre résidents et non-résidents, la balance des paiements est une source d'information clé. Elle permet de calculer le besoin ou la capacité de financement qui résulte de l'analyse de l'équilibre entre les niveaux d'épargne et d'investissement. La balance des paiements permet également d'évaluer l'insertion de la collectivité dans son environnement extérieur. Elle constitue enfin un élément non négligeable des comptes économiques de la collectivité par la fourniture d'éléments statistiques qui contribuent à l'élaboration de certains agrégats macroéconomiques.

#### 3-1-3 Aspects institutionnels et cadre conceptuel

L'élaboration de la balance des paiements de la Polynésie française est prise entièrement en charge par l'IEOM depuis 2009. Depuis 1999 et jusqu'en 2009, la balance des paiements des COM était publiée sous double timbre de la Banque de France et de l'IEOM, sur mission du Trésor. Elle prend pour référence les textes réglementaires de l'IEOM, dont l'assise légale est donnée par la LODEOM (Loi pour le Développement Économique des Outre-mer, promulguée le 27 mai 2009 – article 56). Ces textes réglementaires, dont le cadre conceptuel est calé sur les normes contenues dans la cinquième édition du manuel du FMI, sont présentés sous forme de fiches sur le site internet de l'IEOM ([www.ieom.fr](http://www.ieom.fr), rubrique « Balance des paiements »).

#### 3-1-4 Disponibilité des données, publications et politiques de révisions

Depuis 1999, une balance des paiements est publiée annuellement pour la Polynésie française. Les révisions annuelles peuvent porter sur les deux années précédentes.

### 3-1-5 Conventions de signe

La balance des paiements est toujours présentée du point de vue de la Nation ou du territoire, contrairement à la comptabilité nationale au sein de laquelle les échanges avec l'extérieur sont généralement présentés du point de vue de l'agent « reste du monde ».

Par convention, un chiffre positif (crédit) correspond à une exportation ou à une recette lorsqu'il se rapporte à une opération réelle c'est-à-dire à des échanges de biens, de services et des paiements de revenus. Un chiffre négatif (débit) représente une importation ou une dépense. S'agissant du compte financier, un chiffre positif reflète une diminution des avoirs ou une augmentation des engagements, qu'ils soient financiers ou monétaires ; un chiffre négatif représente une augmentation des avoirs ou une diminution des engagements.

## 3-2 Concepts et définitions clés

### 3-2-1 Résidents / non-résidents

Le critère de base est celui de la résidence des agents économiques, distinct du critère de nationalité. Pour les besoins de l'établissement de la balance des paiements, les résidents et les non-résidents se définissent comme suit :

- sont **résidentes** les personnes morales, quelle que soit leur nationalité, pour leurs implantations dans la collectivité qui établit sa balance des paiements. Sont également résidentes les personnes physiques, quelle que soit leur nationalité, ayant leur principal centre d'intérêt dans la collectivité qui établit sa balance des paiements, à l'exception des militaires en poste dans la collectivité, qui restent des non-résidents, quelle que soit la durée de leur mission ;
- sont **non résidentes** les personnes morales, quelle que soit leur nationalité, pour leurs établissements hors de la collectivité ; les forces armées, notamment les unités stationnées dans la collectivité ; les consulats étrangers dans la collectivité ; les organismes internationaux, y compris ceux ayant leur siège dans la collectivité (par exemple, Commission du Pacifique Sud). Sont également non résidentes les personnes physiques ayant leur principal centre d'intérêt hors de la collectivité, c'est-à-dire qui y ont leur installation effective ; les militaires en poste dans la collectivité, quelle que soit la durée de leur mission.

### 3-2-2 Polynésie française / extérieur

La Polynésie française établit sa balance des paiements vis-à-vis de l'extérieur réparti entre :

- le territoire dénommé « France » (comprenant la France métropolitaine, les départements d'outre-mer (Guadeloupe, Guyane, Martinique, La Réunion, Mayotte), Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon et la principauté de Monaco) ;
- « l'étranger » auquel sont assimilées les collectivités d'outre-mer de la Nouvelle-Calédonie et de Wallis-et-Futuna.

### 3-2-3 Secteurs économiques résidents

Dans certaines parties de la balance des paiements – notamment les transferts courants, investissements de portefeuille, les autres investissements –, les montants recensés font l'objet d'un classement en fonction du secteur économique auquel appartient le résident partie à l'opération. On distingue dans ce cas :

- les autorités monétaires c'est-à-dire l'IEOM ;
- les administrations publiques : collectivités locales, organismes de sécurité sociale ;
- les institutions financières monétaires (IFM) hors IEOM comprenant les établissements de crédit et toutes les autres institutions financières dont l'activité consiste à recevoir des dépôts et/ou de proches substituts des dépôts de la part d'entités autres que les IFM et, pour leur compte propre, à octroyer des crédits et/ou à effectuer des placements en valeurs mobilières ;
- les autres secteurs à savoir tous les agents économiques non inclus dans les trois secteurs ci-dessus (entreprises industrielles et commerciales, assurances, OPCVM non monétaires, ménages et institutions à but non lucratif au service des ménages).

## 3-3 Sources statistiques

### 3-3-1 Système de collecte

La collecte des données de la balance des paiements repose sur l'obligation faite à tous les résidents de déclarer à l'IEOM leurs opérations avec les non-résidents, directement ou par l'intermédiaire des banques résidentes<sup>1</sup>.

Les opérations sont généralement déclarées en termes de flux bruts, sans compensation entre les recettes et les dépenses. Toutefois, les mouvements sur les avoirs et les engagements vis-à-vis de l'extérieur de l'IEOM, des administrations publiques, des établissements de crédit et des entreprises d'investissement, tout comme ceux sur les crédits commerciaux, résultent de variations entre les encours de début et de fin de période.

### 3-3-2 Agents déclarants

Les obligations déclaratives liées à la balance des paiements sont décrites dans les textes réglementaires disponibles sur le site Internet de l'IEOM à la rubrique balance des paiements : [www.ieom.fr](http://www.ieom.fr).

- **Les intermédiaires financiers** (établissements de crédit, OPT, IEOM, AFD, etc.) pour toutes leurs opérations pour compte propre et pour celui de leur clientèle résidente.

- **Les administrations publiques** (Trésorier payeur général ; forces armées).

- **Les déclarants directs :**

- les déclarants directs généraux (DDG) : ce sont des entreprises dont le montant des opérations avec l'extérieur (via des banques résidentes ou des comptes détenus hors de la collectivité) excède au cours d'une année civile un certain seuil ;
- les déclarants directs partiels (DDP) : il s'agit des détenteurs de comptes à l'extérieur qui sont assujettis à une déclaration directe pour les mouvements initiés à partir de ces comptes, quand le total (mensuel) de leurs paiements entrants et sortants à travers ceux-ci dépasse un certain seuil ;
- les compagnies aériennes étrangères : ce sont des compagnies non résidentes qui exercent une activité dans le territoire et qui doivent déclarer l'ensemble des règlements liés à leur activité commerciale d'escale ou de représentation, ainsi que les opérations avec leur siège social ou avec des sociétés sœurs à l'extérieur.

- **Les douanes**

Les douanes transmettent à l'IEOM via l'ISPF les données relatives aux exportations et aux importations de biens.

- **Les voyageurs**

Les enquêtes tourisme, élaborées à partir des déclarations des voyageurs quittant le territoire ou entrant dans le territoire, permettent d'alimenter la ligne « voyages » de la balance des paiements. Elles sont conduites par l'ISPF.

### 3-3-3 Les informations complémentaires

- **Le Système unifié de rapport financier (SURFI<sup>2</sup>)**

Il est géré par l'ACPR (Autorité de contrôle prudentiel et de résolution) et est utilisé pour vérifier les montants déclarés par les banques concernant leurs créances et engagements vis-à-vis des non-résidents.

---

<sup>1</sup> Un ensemble de seuils permet néanmoins d'alléger la charge déclarative.

<sup>2</sup> Entré en vigueur le 30 juin 2010, il se substitue au système BAFI (Base des agents financiers) et permet de mieux référencer les établissements de crédit ayant une activité de crédit ou de collecte de dépôts.



## 3-4 Principales rubriques de la balance des paiements

Les rubriques de la balance des paiements sont réparties entre :

- le compte de transactions courantes, qui se divise en biens, services, revenus et transferts courants ;
- le compte de capital, qui regroupe les transferts en capital (remises de dettes, pertes sur créances, etc.) et les acquisitions et cessions d'actifs non financiers non produits (brevets, marques, etc.) ;
- le compte financier qui se décompose entre les investissements directs, les investissements de portefeuille, les produits financiers dérivés, les autres investissements et les avoirs de réserve.

Enfin, le poste « erreurs et omissions » est un poste d'ajustement dont l'existence tient à ce que, contrairement à l'exigence d'un véritable système de comptabilisation en partie double, les enregistrements en débit et crédit dans la balance des paiements ne sont pas inscrits simultanément à l'occasion de chaque transaction mais résultent de déclarations différenciées qui peuvent générer des erreurs, des oublis ou des décalages de période.

### 3-4-1 Le compte de transactions courantes

#### 3-4-1-1 Les biens

##### ● Les marchandises générales

Cette rubrique recense les transferts de propriété de biens meubles entre résidents et non-résidents valorisés à la valeur de marché des biens à la frontière de l'économie exportatrice. Elle est alimentée à partir des statistiques douanières qui subissent un certain nombre de corrections :

- les importations, qui sont comptabilisées en valeur CAF (coût, assurance, fret), sont ramenées à leur valeur FAB (franco à bord) en cohérence avec les exportations (déclarées FAB) ; les frais d'expédition (assurances, transports) sont réaffectés aux rubriques de services appropriées ;
- les flux relatifs aux biens exportés ou importés en vue de transformation ou de réparation pour lesquels il n'y a pas de transfert de propriété sont exclus.

##### ● L'avitaillement

Cette rubrique recouvre les achats de biens dans les ports et les aéroports par les transporteurs résidents à l'extérieur et par les transporteurs non résidents en Polynésie française tels que les carburants, provisions et fournitures. En sont exclus les services apparentés (remorquage, emmagasinage, etc.) qui s'enregistrent parmi les services de transport.

#### 3-4-1-2 Les services

##### ● Les transports

Ils sont éclatés entre les transports maritimes et aériens. Cette ligne enregistre, outre les règlements déclarés au titre de l'acheminement des marchandises et des transports de passagers ainsi que des frais associés (à l'exception de l'avitaillement), la part des frais d'expédition contenus dans les règlements de marchandises.

##### ● Les services de communication

Ils regroupent les règlements liés à des services postaux, télégraphiques ou téléphoniques, à l'utilisation de réseaux de télécommunications et à la transmission de données.

##### ● Les services de construction

Ils enregistrent les règlements relatifs aux frais de fonctionnement et bénéfiques de chantiers, aux dépenses de prospection minière et de forages pétroliers conduits par des résidents à l'extérieur ou au sein de la collectivité par des non-résidents, ainsi que les achats de marchandises liés à ces travaux, lorsqu'ils sont effectués dans des pays tiers.

##### ● Les services d'assurance

Les services d'assurance comprennent les diverses formes d'assurance fournies aux non-résidents par les compagnies d'assurance résidentes et *vice versa*. Ils recouvrent les services d'assurances dites directes (assurance du fret, assurance-vie, assurance dommages ou accidents, etc.) et la réassurance.

• **Les services financiers**

Il s'agit des commissions et frais perçus par le secteur bancaire ou les autres secteurs lors, par exemple, d'opérations de change, de transactions sur valeurs mobilières, etc.

• **Les autres services aux entreprises**

Ils sont décomposés en **négoce international**, **autres services commerciaux**, **locations** et **services divers aux entreprises**. Sont recensés au titre du **négoce international** les règlements nets liés aux achats de marchandises « étrangères », non importées sur le territoire douanier polynésien, puis revendues à des non-résidents, ainsi que les achats et ventes à des non-résidents de marchandises polynésiennes ne quittant pas le territoire douanier polynésien. Les **services divers aux entreprises** rassemblent les services techniques (frais d'étude et de recherche, assistance technique), les honoraires de membres des professions libérales, les frais d'abonnement et de publicité, les services administratifs entre affiliés (frais de gestion de succursales, agences, bureaux, etc.).

• **Les services personnels, culturels et récréatifs**

Ils sont subdivisés en **services audiovisuels et annexes** et **autres services personnels** et comprennent les règlements relatifs aux redevances cinématographiques, aux achats, ventes et locations de programmes de télévision et de radio, ainsi que les services rendus aux personnes non recensés par ailleurs.

• **Les services des administrations publiques**

Cette ligne recense principalement les dépenses de fonctionnement et d'investissement effectuées dans la collectivité par les forces armées, considérées comme une entité non résidente. Elle recense notamment la part des salaires des militaires consommée localement.

• **La rubrique « voyages »**

Cette rubrique retrace les dépenses des personnes physiques lors de leurs déplacements à l'extérieur.

Au crédit de la rubrique « voyages » figurent les dépenses des personnes physiques non résidentes en Polynésie française et au débit celles des résidents à l'extérieur de la collectivité (quel que soit le motif du déplacement : voyages touristiques, voyages d'affaires, etc.). Les dépenses et recettes de transport liées aux voyages internationaux ne sont en revanche pas enregistrées sur cette ligne, mais avec les services de transport.

Jusqu'en 2007 en Polynésie française, les flux de la ligne « voyages » étaient principalement appréhendés à partir des échanges de billets de banque et de paiements effectués par carte bancaire. Depuis, ces flux sont mesurés à partir de l'enquête tourisme de l'ISPF en conformité avec la méthodologie retenue par la Banque de France pour l'établissement de la balance des paiements de la France.

### 3-4-1-3 Les revenus

Les revenus sont partagés entre **rémunérations des salariés** et **revenus des investissements**. Les **rémunérations des salariés** comprennent les salaires et traitements versés par des employeurs non résidents à leurs salariés résidents (y compris les rémunérations versées par l'État métropolitain à ses agents) et inversement. Les **revenus des investissements** correspondent aux recettes ou paiements afférents aux avoirs ou engagements financiers extérieurs (revenus des investissements directs, revenus des investissements de portefeuille et autres revenus d'investissements).

### 3-4-1-4 Les transferts courants

Les transferts courants sont ventilés par secteur. Les **transferts courants des administrations publiques** comprennent essentiellement les transferts courants des administrations publiques métropolitaines (notamment prestations sociales dont pensions, dotations, impôts et taxes). Les **transferts des autres secteurs** sont ventilés en deux rubriques, les **envois de fonds des travailleurs** et les **autres opérations**. Les **envois de fonds des travailleurs** reprennent les montants transférés à l'extérieur par des travailleurs résidents et *vice versa*. Les **autres opérations** comprennent des opérations de nature très diverse, parmi lesquelles : les indemnités versées et les primes reçues par des compagnies d'assurance résidentes à des non-résidents et inversement (à l'exception de la part représentative de la charge de services – commissions – répertoriée en services d'assurance) ; les dons et versements humanitaires ; les subventions et donations ; les indemnités pour rupture de contrat ; etc.

### 3-4-2 Le compte financier

#### • Les investissements directs

Les investissements directs couvrent les opérations effectuées par des investisseurs afin d'acquérir, d'accroître ou de liquider un intérêt durable dans une entreprise et de détenir (ou de liquider) une influence dans sa gestion. Par convention, on considère qu'une relation d'investissement direct est établie dès lors qu'un investisseur détient au moins 10 % du capital social de l'entreprise investie.

Les investissements directs comprennent non seulement la transaction initiale, qui établit la relation entre l'investisseur et l'entreprise investie (ligne **capital social**), mais aussi toutes les transactions ultérieures entre eux et entre les entreprises apparentées (opérations de prêt, flux de trésorerie, etc. ; ligne **autres opérations**). Les investissements immobiliers sont également considérés comme des investissements directs.

#### • Les investissements de portefeuille

Les investissements de portefeuille comprennent toutes les opérations « fermes » sur titres négociables entre résidents et non-résidents, achats à l'émission, négociations et remboursements, à l'exception de celles comprises au sein des investissements directs, des avoirs de réserve et des produits financiers dérivés.

#### • Les autres investissements

Ce poste englobe toutes les opérations sur actifs et passifs financiers vis-à-vis des non-résidents qui ne figurent pas sous une autre rubrique du compte financier. Il se répartit entre créances et engagements des résidents vis-à-vis de l'extérieur, puis par nature d'opérations (crédits commerciaux, prêts et emprunts, autres avoirs et engagements), enfin par secteur résident à l'origine des créances et engagements :

- **les avoirs de l'IEOM** retracent l'ensemble des transferts publics et privés avec la France métropolitaine qui s'effectuent par l'intermédiaire du compte d'opérations de l'IEOM ;
- **les engagements des administrations publiques** renseignent sur l'augmentation ou la diminution des emprunts contractés par les administrations publiques résidentes à l'extérieur de la collectivité (généralement auprès d'établissements tels que l'Agence française de développement, Dexia ou la Caisse des dépôts et consignations) ;
- **les avoirs et engagements du secteur bancaire** permettent d'observer l'évolution de la position « dépôts-crédits » du système bancaire local à l'égard de l'extérieur. Pour les avoirs, une inscription en débit correspond à une augmentation de la trésorerie placée hors de Polynésie française ou à une hausse des concours accordés à la clientèle non résidente. Pour les engagements, une inscription en crédit traduit une augmentation des emprunts du secteur bancaire local à l'extérieur ou une progression des dépôts des non-résidents auprès du secteur bancaire local. Le solde des avoirs et engagements du secteur bancaire mesuré dans la balance des paiements peut différer de la variation de la position extérieure nette du secteur bancaire établi à partir des statistiques monétaires en raison de différences de champs (l'ensemble des avoirs et engagements du secteur bancaire – opérations interbancaires et opérations avec la clientèle – sont retracés en balance des paiements alors que les statistiques monétaires ne couvrent que les opérations interbancaires ; le secteur bancaire inclut l'OPT mais exclut les sociétés financières en balance des paiements – situées dans les « autres secteurs » – contrairement aux statistiques monétaires) ;
- **les avoirs de réserve** : l'IEOM ne détient ni stock d'or, ni avoirs en Droits de tirage spéciaux (DTS) et ne constitue pas de réserves auprès du Fonds monétaire international. Le poste « avoirs de réserve » n'apparaît donc pas dans la balance des paiements des collectivités d'outre-mer.

Toutes les publications de l'IEOM sont accessibles  
et téléchargeables gratuitement  
sur le site [www.ieom.fr](http://www.ieom.fr).

Directeur de la publication : Hervé Gonsard  
Responsable de la rédaction : Pierre-Yves Le Bihan  
Éditeur : IEOM  
Dépôt légal : novembre 2015 – ISSN 2428-1727 (en ligne)



